

2013-2014



**Association des Travailleuses et
Travailleurs Accidentés de l'Abitibi-
Témiscamingue**

www.attaat.org

BILAN D'ACTIVITÉ

Défendre ses droits... Tout un travail!

Tél: (819) 797-5004

Télécopie: (819) 797-5536

332, rue Perreault Est, bureau 211

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6

administration@attaat.org

coordonnateur@attaat.org

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1. Missions et objectifs de l'ATTAAT	2
2. Vie démocratique	3
3. Éducation populaire autonome	4
4. Mobilisation sociale	8
5. Action politique non partisane	11
6. Activités de représentations	13
7. Ressources humaines et organisation du travail	14
8. Conclusion	15
Informations sur l'entreprise	16
Annexes détaillées	17
Sigles utilisés	23
Plans d'actions 2014-2015	24

INTRODUCTION

ATTAAT

L'Association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT) est une association à but non lucratif. Située à Rouyn-Noranda, elle regroupe les travailleuses et travailleurs victimes d'accidents ou de maladies professionnelles.

MANDAT

Son mandat est d'aider et soutenir les membres de l'association à l'échelle locale et régionale tout en procurant divers services professionnels tels que : diffusion d'informations d'accompagnements, de références juridiques, médicaux et psychosociaux. L'ATTAAT croit aux principes de la défense des droits collectifs ainsi qu'à l'action communautaire.

L'ATTAAT estime que les victimes d'accidents de travail ou de maladies professionnelles devraient pouvoir décider de leurs conditions de vie, sans atteinte à leurs droits. Nous croyons qu'une association régionale comme la nôtre peut atteindre ses objectifs en fournissant la formation et les ressources nécessaires.

FONDÉE

L'association a été fondée en 2001, par M. Yvan Arseneault et un groupe de travailleurs accidentés. Depuis ce jour, l'ATTAAT a toujours assuré la pérennité de ses services, malgré les obstacles que les membres fondateurs ont dû affronter au fil des années.

ACTIVITÉS

Par ses activités, l'ATTAAT favorise la mise en commun des analyses et préoccupations de ses membres. Ainsi, elle soutient et renforce le mouvement d'actions populaires de défense des droits des victimes d'accidents et de maladies professionnelles qui grâce à un message cohérent et à une mobilisation concertée avec d'autres regroupements d'action communautaire. Elle joue un rôle primordial dans la lutte pour la défense et l'amélioration des droits de l'ensemble des victimes de lésions professionnelles en Abitibi-Témiscamingue.

Des services de consultation et de suivi de dossiers sont offerts aux victimes d'accidents et de maladies professionnelles afin de les aider dans leurs démarches et procédures auprès des employeurs. Des cafés-rencontres et des formations sont organisés pour leur permettre de faire valoir leurs intérêts.

1. Missions et objectifs de l'ATTAAT

L'ATTAAT est une corporation sans but lucratif enregistrée sous l'égide de la partie III de la Loi sur les compagnies. Les objectifs de sa charte, adoptés en 2001 et révisés en 2007, sont les suivants:

- ❖ Offrir aux travailleuses et travailleurs affectés (es) par des accidents et/ou maladies du travail des services de consultation ainsi qu'un service de suivi de dossier afin de les aider dans leurs démarches et procédures auprès des employeurs, ou de toutes instances en vertu des lois pertinentes;
- ❖ Offrir aux travailleuses et travailleurs affectés (es) par des accidents et/ou maladies du travail un service de référence juridique médical et social;
- ❖ Offrir aux travailleuses et travailleurs affectés (es) par des accidents et/ou maladies du travail une formation sous forme d'ateliers ou des cours sur la réglementation de la CSST ou toutes autres réglementations fédérales et provinciales;
- ❖ Organiser des activités qui permettent de faire valoir leurs intérêts.

À CET EFFET,

L'ATTAAT a pour mission la défense collective des droits des travailleuses et travailleurs victimes de lésions professionnelles et défend également les principes suivants :

- ❖ *Une interprétation large et libérale de la loi;*
- ❖ *La reconnaissance de toutes lésions professionnelles;*
- ❖ *La pleine compensation de tout arrêt de travail dû à une lésion professionnelle;*
- ❖ *L'assurance du maintien de tous nos avantages sociaux;*
- ❖ *La juste compensation par une rente à vie de toute atteinte permanente;*
- ❖ *La juste compensation, par des rentes mensuelles, des conjoints (es) et enfants des personnes décédées d'une lésion professionnelle;*
- ❖ *La pleine indexation annuelle de toute rente, indemnisation ou prestation versée par la CSST;*
- ❖ *La reconnaissance du caractère prépondérant de l'opinion du médecin traitant;*
- ❖ *Le droit des services complets et équitables de réadaptation;*
- ❖ *Le droit à la réintégration à l'emploi, ou à défaut, dans un autre emploi;*

2. Vie démocratique

L'ATTAAT compte actuellement soixante-deux (62) membres répartis sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours de l'année 2013-2014, les membres du conseil d'administration ont tenu sept (7) rencontres comprenant l'Assemblée générale annuelle. Celles-ci ont permis de faire progresser l'association dans ses activités de défense de droits et de poursuivre son action communautaire, tout en appuyant les démarches des autres organismes de défense de droits collectifs.

Cette année, le conseil d'administration qui est au nombre de 6 personnes, a pu compter sur la collaboration de son équipe. Nous retrouvons au sein de l'association un directeur général et une coordonnatrice.

Notons que nous avons reçus trois cent cinquante cinq (355) appels téléphoniques concernant des demandes d'aide, des demandes d'informations, d'appui à la rédaction, de soutiens et d'interventions variés. Ce qui représente plus que le double de nos services comparé à l'an dernier. Des interventions et de l'information ont été apportées aussi à des personnes non membres de la région et de l'extérieur.



3. Éducation populaire autonome

L'ATTAAT vulgarise tous les sujets sociopolitiques touchant les victimes de lésions professionnelles pour en assurer leur bonne compréhension. Donc, il est essentiel pour ces personnes d'avoir accès à de l'information adaptée à leur niveau.

3.1 Journal Le lésionnaire

Nous avons mis en ligne, sur le site internet, notre journal d'information « Le Lésionnaire» que nous avons publié à nos 62 membres pour leur permettre de connaître les principales activités à venir, nos revendications et nos batailles. Plus de 62 copies leur ont été distribuées.

3.2 Informations

L'ATTAAT offre souvent des documents et réalise chaque année des activités pour permettre aux victimes de lésions professionnelles de s'informer de leurs droits et leurs obligations. Ils y trouvent aussi dans l'association un interlocuteur qui peut répondre à leurs demandes, les orienter adéquatement et les aider à prendre les décisions appropriées à leur situation. Nous collaborons également avec d'autres organismes et regroupements à l'organisation d'actions collectives pour favoriser la coordination de nos interventions afin de maximiser l'efficacité de notre travail auprès de nos membres.

3.3 Soutien et aide aux membres

Soutien à la rédaction de lettres concernant: les différentes problématiques avec la CSST, CLP, les médecins et les employeurs.

Pour être près de nos membres, l'ATTAAT s'organise pour être présente sur tout le territoire du Québec pour transmettre une foule d'informations leur concernant par le biais de radio Zigzag, lettres et demandes d'appuis, café-rencontre, etc.

3.4 Projet de formation

Bien servir les travailleuses et travailleurs victimes d'accidents de travail et de maladies professionnelles avec respect, professionnalisme et équité constitue une priorité pour l'ATTAAT, c'est pour cela qu'on leur offre l'accès à des renseignements et à des données qui les concernent au moyen de projets de formation qui entrent dans le cadre de prévention et de sensibilisation. Une demande de financement dans le cadre du

3. Éducation populaire autonome

programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires -volet communautaire et action bénévole a été présentée et acceptée. Nous avons pu entamer notre projet qui s'intitule « Mieux vaut prévenir que guérir» le 1^{er} novembre 2013 et qui vise non seulement les employeurs, mais aussi les employés pour atteindre les objectifs suivants:

- Regrouper les ressources nécessaires qui peuvent aider un travailleur, une travailleuse dans le cheminement d'un dossier d'accident de travail.
- Analyser une tâche en évaluant les risques qu'elle présente et adapter des procédures de travail sécuritaire pour éliminer à la source même les dangers pour sa santé, sa sécurité et son intégrité physique.
- Dépister et prévenir tout problème de santé qui pourrait être provoqué ou aggravé par les dangers présents dans le milieu de travail ;
- Remplir correctement les formulaires relatifs à un accident de travail ou une maladie professionnelle.

Pour bien terminer l'année, nous avons produit un nouveau projet de formation 2014-2015 qui est en cours de préparation et mis en attente pour une autorisation auprès du SACAIS.

3.5 Site Internet

L'ATTAAT poursuit ses actions de sensibilisation, de prévention et de soutien à l'égard des accidents du travail et des maladies professionnelles par le biais de son site internet www.attaat.org qui est constamment mis à jour pour assurer en tout temps le maintien d'informations et de prise en charge, un objectif qui est au cœur de notre mandat.

3.6 Organisation de cafés-rencontres

Les cafés-rencontres ont pour but de briser l'isolement de nos membres, étant donné leur situation familiale souvent éclatée et leur réseau social effrité. Quatre cafés-rencontres ont été organisés dans la région, soient à : Rouyn-Noranda, Val-d'Or, La Sarre et Amos. Les sujets abordés lors de ces rencontres sont sur la consultation qu'a lancée l'Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (UTTAM) avant la période des fêtes afin que les travailleuses et les travailleurs puissent se prononcer sur

3. Éducation populaire autonome

les améliorations à apporter au régime d'indemnisation des accidents et de maladies professionnelles. Les participants ont pu parler également de leur tracasserie quotidienne et échanger leur vécu respectif. Ils nous ont appuyés face à nos campagnes de protestations concernant l'indemnité de remplacement de revenu (IRR) et ils ont encouragé l'aspect du projet marquant qu'on réalisait pour les orienter adéquatement dans leurs démarches.

3.7 Rencontres

- Rencontre avec la députée de l'Abitibi-Est Mme Élisabeth Larouche Dans le cadre de sa rencontre citoyenne mensuelle du 6 avril, la députée d'Abitibi-Est avait décidé de réunir dans ses bureaux les organismes communautaires de la région qu'elle aide financièrement à travers son budget discrétionnaire qui lui est accordé annuellement.



- Rencontre avec le député de Rouyn-Noranda M. Gilles Chapadeau, pour discuter avec lui du projet de formation de cette année.
- Rencontre et écoute individuelles avec des personnes ayant des dossiers litigieux.
- Rencontre de Mme Christiane Gadoury de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal (UTTAM), qui est venue présenter une consultation visant à identifier et à solutionner les injustices les plus évidentes du régime de réparation des accidents de travail et de maladies professionnelles et nous informer des graves lacunes du régime de la CSST et des solutions qui peuvent

3. Éducation populaire autonome

être mises de l'avant pour l'améliorer dans le but de mettre de la pression pour obtenir une réforme favorable aux intérêts des travailleuses et travailleurs.



3.8 Formation

Pour mieux s'outiller et faire face aux dilemmes éthiques au quotidien, les employés de l'ATTAAT ont suivi des formations telles que:

- Support de formation pour l'utilisation d'un défibrillateur en cas de crise cardiaque afin de pouvoir pratiquer efficacement les gestes de premier secours en cas de besoin.

3.9 Collaboration et partenariat

Des actions pour faire connaître notre organisme dans les réseaux municipaux et gouvernemental, publics et parapublics se sont poursuivies. Le but de ces actions est de rejoindre le maximum de personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide et pouvant bénéficier de nos services. Concrètement, cela s'est traduit cette année par :

- La distribution de dépliants d'information sur notre organisme dans divers points de services publics, parapublics et communautaires et auprès des services cliniques.

4. Mobilisation sociale

4.1 Appui

- Appui apporté à l'UTTAM pour médiatiser la consultation qu'elle venait donner ici en région sur la réparation des lésions professionnelles.
- Appui apporté aux accidentés qui n'ont pas internet chez eux et viennent au bureau pour remplir la consultation et pouvoir exprimer leur opinion sur les améliorations et les changements qu'ils souhaitent apporter au régime.
- Par l'organisation de cafés-rencontres, l'ATTAAT a pu mobiliser ses membres et les informer sur divers sujets qui les concernent.

4.2 Manifestation

L'organisme a participé le 1^{er} mai à une marche pour la Fête internationale des travailleurs et travailleuses pour revendiquer de meilleures conditions de travail.

4.3 Recherche

Nous avons participé à un projet de recherche sur « L'histoire de la solidarité » organisé le 7 août 2013 dans le but de regrouper tous les organismes communautaires qui existent en Abitibi-Témiscamingue.

4.4 Projet " Mieux vaut prévenir que guérir"

Une demande de financement dans le cadre du programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires -volet communautaire et action bénévole- a été présentée et acceptée. Nous avons pu entamer le projet le 1^{er} novembre 2013.

5. Action politique non partisane

5.1 Cabinets des Avocates Desrochers et Mongeon

L'avocate Sophie Mongeon de la région de Montréal est venue cette année rencontrer à 3 reprises les personnes ayant des difficultés avec leur dossier. L'ATTAAT met à leur disposition un petit bureau.

5.2 Sortie médiatique

- Une rencontre avec Radio Nord dans le but de recueillir des informations sur notre projet de formation 2013-2014.
- Une rencontre avec RNC média dans le but de faire connaître notre association et recueillir des informations sur notre projet de formation 2013-2014
- Une rencontre avec TVC9 pour présenter notre organisme, de nos actions actuelles et futures ainsi que la consultation sur le livre vert que l'UTTAM a lancé à grandeur du Québec.

5.3 Rencontre avec députés et autres

- Une rencontre avec les différents députés de la région entre autres avec M. Frédérique Beauchamp, l'attaché politique du député M. Gilles Chapadeau afin de discuter sur le manque flagrant de financement qui affecte beaucoup notre rendement auprès des accidentés dans le but d'obtenir des appuis pour rehausser notre financement de base.
- Des conversations téléphoniques ont eu lieu avec M. Olivier Duchesne, l'attaché politique du député M. François Gendron et avec M. Jacques Chabot, l'attaché politique de la ministre du Travail Mme Agnès Maltais et avec son directeur adjoint M. Jean Poirier pour les conscientiser sur l'urgence de rehausser le soutien financier des organismes de défense collective des droits.
- Rencontre avec le député M. Gilles Chapadeau pour dénoncer les nombreux problèmes auxquels font face les accidentés ainsi que la situation discriminatoire que vivent ces derniers en région suite à l'article 56 de l'ATMP relativement à l'indemnité de remplacement du revenu qui est censé être une rente à vie.

5. Action politique non partisane

- Une autre conversation téléphonique avec M. Jean Poirier à propos des personnes de 65 ans, qui sont sur la stabilisation économique et qui se voient couper la totalité de leur indemnité de remplacement du revenu. Il n'était pas au courant de cette loi qu'il trouve d'ailleurs injuste envers ces accidentés. A ce titre, il compte s'informer de cette loi auprès de la CSST.

5.4 Au niveau provincial et régional

- Rencontre avec le groupe « réseau vigilance » pour discuter du lancement du livre vert fait par l'UTTAM, ainsi que la consultation sur le régime de réparation des lésions professionnelles qui serait présenté par Mme Christiane Gadoury ici en région le 22 mars à l'édifice de la FTQ.
- Rencontre avec les principaux syndicats (CSN, FTQ, SEECAT, SEUAT, SPGQ, SFPQ) pour les inviter également à participer à cette consultation de l'UTTAM.
- Une rencontre avec le ROC (regroupement des organismes communautaires) dans le cadre d'une séance d'information et avec le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue (CAAPAT), mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux pour assister et accompagner, sur demande, les usagers qui désirent porter plainte sur les services qu'ils ont reçus ou auraient dû recevoir d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux.
- Dans le cadre des élections provinciales qui se sont déroulés le 7 avril 2014, l'ATTAAT a assisté au débat régional entre les partis engagés dans la course à la députation, organisé par le réseau vigilance. Cet événement constitue une première en région.
Les cinq partis ont délégués le candidat de leur choix pour débattre des enjeux régionaux et des politiques nationales en plus de répondre aux questions du public. Nous avons adressé trois questions pour lesquelles nous aurions aimés recevoir des réponses convaincantes et à notre surprise, seule une question a été retenue et pour laquelle nous avons reçu une réponse mitigée. La question retenue est la suivante: "*Que pensez-vous de l'état des victimes des accidents de travail et de maladies*

5. Action politique non partisane

professionnelles qui sont privés à l'âge 68 ans de leurs prestations de CSST, les poussant à une profonde dépression pour fuir leur extrême pauvreté ?"



5.5 Demandes d'appuis

- Nous avons sollicité l'appui de 125 députés de l'Assemblée nationale au moyen de lettres adressées à leur nom pour leur rappeler leurs engagements et leur demander d'agir quant à l'injustice que subissent plusieurs accidentés suite aux changements qui ont été faits au sujet de la modification de la loi du 19 août 1985, concernant l'indemnité de remplacement de revenu (IRR).
- L'année 2013-2014 a été marquée par l'envoi massif de courriels sous forme de lettres types adressées à tous les organismes communautaires du Québec qui nous ont appuyés pour faire changer la loi concernant l'article 56 visant les personnes de 65 ans et plus.
- Prés d'une centaine d'accidentés touchés par cet article en question, se sont mobilisés pour faire entendre leurs revendications en utilisant une lettre type que nous leur avons préparée avec des enveloppes préimprimées, que nous avons mises à leur disposition et qu'ils ont signée et postée à leur député de circonscription et à la 1re ministre Pauline Marois dans le but de faire bouger les choses.



6. Activités de représentations

6.1 Les membres du Conseil d'administration de l'ATTAAT 2013-2014



- M. Rodrigue Savard a démissionné.

6.2 Conseil d'administration de l'Alliance et de RPAR

Le directeur général M. Yvan Arseneault fait partie du conseil d'administration de l'Alliance qui regroupe environ 14 organismes communautaires de la MRC de Rouyn-Noranda. Cinq rencontres ont eu lieu au cours de l'année. Il est également membre actif du conseil d'administration du Regroupement des proches aidants de Rouyn-Noranda.

6.3 Rencontre de la Pionnière

L'ATTAAT est membre du comité de gestion de la Pionnière étant donné qu'elle y est locataire. Ce comité se rassemble environ une fois par mois pour discuter du budget, des différents travaux qui ont été faits ou qui sont à faire pour garder cette bâtisse commerciale impeccable et bien entretenue. Les différents locataires peuvent être amenés à réaliser quelques travaux.

6.4 Diverses Assemblées générales annuelles

L'ATTAAT a été présente à :

6. Activités de représentations

- L'AGA du Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)
- AGA du Regroupement des proches aidants de Rouyn-Noranda
- AGA de l'Alliance

6.5 Représentations

À titre d'association régionale, l'ATTAAT a accompagné quelques membres pour des rencontres aux CLP, au Palais de justice, etc.

Des rencontres avec les différents députés de la région concernant le dossier sur la rente à vie ainsi que le dossier entourant le financement des groupes en défense de droits et de l'urgence de rehausser leur financement de base.

Participation à différents événements : AGA, lancement de projet, conférence de presse, manifestation, formation et plusieurs revendications.

6.6 Assemblée des travailleurs et travailleuses du Québec (ATTAQ)

Au cours de cette année, nous avons effectué de nombreux contacts avec les membres des organismes de l'Assemblée des travailleurs et travailleuses du Québec (ATTAQ), ainsi qu'avec le SACAIS, pour les mettre au courant de notre désistement de l'ATTAQ depuis le mois de mars 2013. Après de sérieuses réflexions, L'ATTAAT attendra la dissolution de l'ATTAQ pour la redémarrer à nouveau du bon pied tout en se ralliant uniquement aux partis pour qui, la réussite de l'ATTAQ, leur tiennent à cœur.

7. Ressources humaines et organisation du travail

Suite au départ volontaire de l'agente de bureau au mois de février 2014, l'organisme a fait face à une réorganisation de travail. Le directeur général M. Yvan Arseneault a tenu une séance le 13 mars avec le C.A. pour mandater la coordonnatrice de l'organisme afin qu'elle assure plus de tâches et veille ainsi à l'exécution de nouveaux mandats qui lui ont été rajoutés par l'Assemblée générale.

Toutefois, même si l'agente de bureau a démissionné, elle continuera la rentrée des données de comptabilité jusqu'au 31 mars pour préparer la fin d'année financière dans le cadre d'une entente avec le directeur général.

La collaboration de tous les membres du conseil d'administration a été essentielle au bon fonctionnement de l'association.

Les dépenses pour l'année en cours 2013-2014 ont été bien gérées et contrôlées dans le but d'assurer le bon fonctionnement administratif de la permanence.

La subvention du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) au montant de 30.000\$ a constitué la principale source de financement pour cette année. Malheureusement, malgré le fait que nous répondons à des besoins réels, notre organisme vit une très grande fragilité financière, car le financement que nous recevons actuellement de la part du SACAIS n'assure pas le fonctionnement de base de notre organisme. Cette précarité financière nous amène à faire des choix déchirants, ce qui a des conséquences énormes sur la quantité du service offert à la clientèle.

Nous avons également reçu un montant de 25.000\$ dans le cadre du programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires « volet communautaire et action bénévole » a été présentée et acceptée. Nous avons pu entamer le projet le 1^{er} novembre 2013.

8. Conclusion

L'Assemblée générale annuelle est une occasion de se retrouver entre membres venant de toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'élire nos représentants au Conseil d'administration, de connaître nos réalisations, de présenter notre rapport annuel et les états financiers de l'organisation et d'échanger sur des résolutions pour un meilleur fonctionnement de l'association.

La majorité des personnes qui font appel à nos services sont désespérées, perdues, faiblement scolarisées, victimes de multiples préjugés et vivent une pauvreté à plusieurs niveaux suite à leurs lésions professionnelles. De nombreux accidentés ont eu recours à nos différents services soit : information téléphonique, référence aux différents organismes, interventions individuelles et directes avec l'accidenté, entrevue, soutien psychologique, relation d'aide, écoute active et accompagnement tout au long de leurs démarches. Nous offrons également un volet sensibilisation, formation, conscientisation et prise en charge par le biais de nos séances d'information qui contribuent de façon exceptionnelle à diminuer et prévenir les situations d'inégalité, de discrimination, de détresse et d'exclusion toujours présentes dans notre société.

Les membres de l'ATTAAT considèrent que l'existence de l'association est une réelle force pour faire avancer et respecter les droits des travailleuses et travailleurs accidentés. La mise en commun des expériences locales et l'atteinte d'un discours cohérent à l'avantage des victimes de lésions professionnelles demeurent primordiales.

L'aide apportée par l'association aux victimes de lésions professionnelles est non seulement nécessaire, mais reconnue et saluée tant par les membres eux-mêmes que par les différents acteurs du milieu. Ainsi, l'ATTAAT continuera de venir en aide aux victimes d'accidents ou de maladie professionnelle en leur donnant les ressources dont elles ont besoin pour qu'elles puissent défendre leurs droits.

9. Informations sur l'ATTAAT

Yvan Arseneault
Directeur général



Tél.: 819 797- 5004
Télécopie: 819 797-5536
administration@attaat.org

Nada Rais
Coordonnatrice



Tél. (819) 797-5004
Télécopie (819) 797-5536
coordonnateur@attaat.org

INFORMATIONS SUR L'ORGANISME



Association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue
332, rue Perreault Est, bureau 211, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 3C6

Tél. (819) 797-5004
Télééc.: 819-797-5536
Site web : www.attaat.org

ANNEXES DÉTAILLÉES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

- ✚ André Godin : président
- ✚ Michel Vézina : vice-président
- ✚ Gilles Nadeau : trésorier
- ✚ Rodrigue Savard: secrétaire / a démissionné
- ✚ Denis Prince: administrateur
- ✚ Luc Gauthier : administrateur
- ✚ Claude Francoeur : administrateur

EMPLOYÉS

- ✚ Yvan Arseneault : directeur général
- ✚ Nada Rais : coordonnatrice

NOMBRE DE MEMBRES

Cette année, l'ATTAAT compte soixante-deux (62) membres.

FINANCEMENT

- ✚ Demande auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et à l'initiative sociale;
- ✚ Demande à la Conférence des Sœurs de Saints-Cœurs de Jésus et de Marie;
- ✚ Demande aux Centrales syndicales (SPGQ, FTQ; SEECAT, SEUAT)
- ✚ Demande au centre e santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
- ✚ Demande auprès des députés et ministres M. François Gendron, Mme Élisabeth Larouche et Gilles Chapadeau.

ADHÉSION 2013-2014

- ✚ Membre du REPAT
- ✚ Télévision communautaire TVC9
- ✚ Membre du C.A. de Regroupement des aidants naturels de Rouyn-Noranda et l'AGA de l'Alliance;
- ✚ Membre de la Pionnière et la maison communautaire

ANNEXES DÉTAILLÉES

RAPPORT D'ACTIVITÉS : DU 1^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014

AVRIL 2013

6 avril 2013 Rencontre avec la députée de l'Abitibi-Est dans le cadre d'une rencontre citoyenne mensuelle pour souligner la contribution financière qu'Elizabeth Larouche nous a faite.

16 avril 2013 Yvan Arseneault assiste à la réunion régulière (C.A) de la Pionnière qui est à chaque mois.

26 avril 2013 On a souligné sur facebook et sur notre site internet www.attaat.org, la journée de commémoration envers les travailleuses et les travailleurs morts ou blessés au travail, l'ATTAAT a demandé à tous les Travailleuses et Travailleurs d'observer une minute de silence à 10 heures précises.

30 avril 2013 Confirmation aux avocats de Desroches et Mongeon du nombre de personnes lors de leur prochaine présence en région.

MAI 2013

1er mai 2013 Participer à la manifestation de la fête des travailleuses et des travailleurs

16 mai 2013 Conseil d'administration de l'ATTAAT

21 mai 2013 Conseil d'administration de l'Alliance

22 mai 2013 Venue des avocats Desrochers et Mongeon pour rencontrer des accidentés avec leur dossier.

JUIN 2013

6 juin 2013 Assister à l'AGA du regroupement des proches aidants

12 juin 2013 Assister à l'AGA de la Pionnière

13 juin 2013 Conseil d'administration de l'ATTAAT

13 juin 2013 Conseil d'administration de l'ATTAAT suivi d'une Assemblée générale annuelle de l'ATTAAT

ANNEXES DÉTAILLÉES

AOÛT 2013

7 août 2013 Participer à un projet de recherche sur l'histoire de la solidarité qui regroupe tous les organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

20 août 2013 Appeler le SACAIS pour les mettre au courant de notre désistement de l'ATTAQ depuis le mois de mars.

27 août 2013 Rencontrer l'attaché politique de M. Gilles Chapadeau, M. Frédérique Beauchamp pour discuter de notre financement qui est insuffisant " le coût de la vie augmente comparé à notre financement qui reste le même".

28 août 2013 Conseil d'administration de l'ATTAAT

SEPTEMBRE 2013

04 sept. 2013 Discuter avec le CTTAE de l'ATTAQ et des problèmes que connaît cette dernière.

10 sept. 2013 Conseil d'administration du regroupement des proches aidants

10 sept. 2013 Discuter avec l'attaché politique de M. François Gendron, M. Olivier Duchesne pour le mettre au courant de l'urgence de rehausser notre financement de base au niveau du SACAIS (Il va voir ce qu'il peut faire)

16 sept. 2013 Discuter avec l'attaché M. Jacques Chabot, attaché politique de la ministre du Travail Mme Agnès Maltais afin qu'ils nous augmentent notre financement de base.

OCTOBRE 2013

15 oct. 2013 Conseil d'administration de l'Alliance

NOVEMBRE 2013

1er nov. 2013 Amorcer les recherches et la préparation de notre projet

6 nov. 2013 Les avocats sont venus rencontrer les accidentés

7 nov. 2013 Conseil d'administration de l'ATTAAT

11 nov. 2013 Envoi massif aux députés de l'Assemblée nationale du Québec leur demandant d'agir pour le bien des personnes de 65 ans et plus qui font face à de l'injustice qui résulte de l'article 56 de l'ATMP

ANNEXES DÉTAILLÉES

14 nov. 2013 Discuter avec M. Jean Poirier directeur adjoint de la ministre du Travail qui n'est pas au courant au sujet de cet article 56 de la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles qui pénalisent encore plus les personnes qui sont sur "Une incapacité totale temporaire". Pour ces personnes, les IRR ne sont pas réduits, ils sont complètement coupés à l'âge de 65 ans.

14 nov. 2013 À la demande de M. Jean Poirier qui veut que la CSST le contacte pour s'expliquer au sujet des personnes de 65 ans qui se voient coupées complètement leur IRR.

14 nov. 2013 Les membres touchés par la loi 56 ont participé à cette campagne de revendications et ont demandé personnellement à leur tour aux députés et aux ministres concernées d'agir pour faire changer cet article de loi.

18 nov. 2013 Rencontre avec le ROC (regroupement des organismes communautaires et le service des plaintes) dans le cadre d'une séance d'information pour mieux les connaître.

19 nov. 2013 Conseil d'administration de la Pionnière.

25 nov. 2013 Conseil d'administration des maisons communautaires

DÉCEMBRE 2013

4 déc. 2013 Rencontre avec la CSN pour discuter sur des idées qu'on pourrait avoir en commun au sujet des lois et des droits des accidentés de travail.

JANVIER 2014

20 janv. 2014 Rencontre avec les principaux syndicats pour leur communiquer la date de la consultation que l'Uttam présentera ici en région.

21 janv. 2014 Conseil d'administration de la Pionnière et le conseil d'administration du regroupement des proches aidants.

22 janv. 2014 Conseil d'administration de l'ATTAAT

27 janv. 2014 Rencontre avec le député M. Gilles Chapadeau pour débattre et discuter de la problématique de la rente à vie qui prend fin à l'âge de 68 ans et des nombreux problèmes que rencontrent les accidentés de travail en région qu'il faudra résoudre.

27 janv. 2014 Entrevue avec Radio Nord pour leur présenter notre projet de formation de cette année et leur faire connaître notre association.

28 janv. 2014 Entrevue avec RNC média pour leur présenter notre projet de formation de cette année et leur faire connaître notre association.

ANNEXES DÉTAILLÉES

28 janv. 2014 Rendez-vous avec le groupe "Réseau Vigilance " et les différents syndicats de la région afin de leur communiquer le lieu où se déroulera la consultation, la date et l'heure fixées par l'Uttam pour ce grand événement qui les réunira dans ce débat sur le régime de réparation des lésions professionnelles.

FÉVRIER 2014

10 févr. 2014 Formation sur l'utilisation du défibrillateur et les gestes qu'il faut entreprendre dans les minutes qui suivent un arrêt cardiaque.

18 févr. 2014 Conseil d'administration de la Pionnière

24 févr. 2014 Élaborer un nouveau projet pour l'année 2014 - 2015

27 févr. 2014 Un Café-rencontre à Rouyn-Noranda (10 personnes étaient présentes)

MARS 2014

2 mars 2014 Un café-rencontre à Val-d'Or (6 personnes étaient présentes)

4 mars 2014 Travailler avec la personne ressource sur le projet qui s'intitule " Mieux vaut prévenir que guérir"

4 mars 2014 Conversation téléphonique avec M. Pierre Beaudoin de la CTTAE concernant le déroulement de l'assemblée des travailleuses et travailleurs accidentés du Québec (ATTAQ) et son opinion sur la consultation à laquelle il a assisté à Sherbrooke.

5 mars 2014 Un café-rencontre à Amos (5 personnes étaient présentes)

11 mars 2014 Rencontre avec le groupe « réseau vigilance»

12 mars 2014 Un café-rencontre à La Sarre (11 personnes présentes)

12 mars 2014 Conseil d'administration du regroupement des proches aidants

13 mars 2014 Conseil d'administration de l'ATTAAT

17 mars 2014 Nous avons reçu un refus de la part du Syndicat des enseignantes et enseignants du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue (SEECAT), suite à notre demande d'aide financière. Notre dossier ne répond plus aux exigences de leur politique de solidarité.

22 mars 2014 Une conférence présentée ici en région par Mme Christiane Gadoury de l'Union des travailleuses et travailleurs de Montréal (UTTAM), au sujet d'une réforme sur la santé et la sécurité au travail;(27 personnes ont été présentes).

ANNEXES DÉTAILLÉES

24 mars 2014 Assister au débat électoral régional du réseau vigilance entre les partis engagés dans la course à la députation, à l'Atrium de l'UQAT à Rouyn-Noranda, dans le cadre des élections provinciales du 7 avril 2014.

27 mars 2014 Contacter le Cabinet des avocates "Desrochers et Mongeon" pour leur donner les noms des accidentés intéressés à les rencontrer pour discuter avec eux de leur dossier de la CSST. Ils viendront ici en région, le 13 mai 2014.

SIGLES UTILISÉS

ATTAAT :	Association des travailleuses et travailleurs accidentés (es) de l'Abitibi-Témiscamingue.
ATTAQ :	Assemblée des travailleurs et travailleuses du Québec.
CTTAE :	Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie.
UTTAM :	Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal.
AGA :	Assemblée générale annuelle.
CLP :	Commission des lésions professionnelles.
CRC :	Conférence religieuse canadienne.
CSN :	Confédération des syndicats nationaux.
CSST :	Commission des normes du travail du Québec.
FTQ :	Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec.
RÉPAT :	Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue.
RPARN :	Regroupement des proches aidants de Rouyn-Noranda.
SACAIS :	Secrétariat à l'action communautaire automne et aux initiatives sociales.
SEECAT :	Syndicat de l'enseignement du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
SEUAT :	Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue.
SPGQ :	Syndicat regroupant l'ensemble des professionnels du gouvernement du Québec.
SFPQ :	Syndicat de la fonction public du Québec.
CATTARA :	Comité d'Appui aux Travailleurs-(euses) Accidentés de la Région de l'Amiante.
RAM :	Regroupement des Accidentés de la Montérégie.
ATTAM :	Association des Travailleurs et travailleuses Accidentés du Matawin.
CATTAM :	Centre d'aide des travailleuses et travailleurs Accidentés de Montréal.
ATTAJ :	Association des Travailleurs et travailleuses Accidentés de Joli-Mont.

PLANS D' ACTIONS 2014-2015

BUT OU OBJECTIF GÉNÉRAL : Faire connaître à la population en général, aux travailleuses et travailleurs accidentés (es) en particulier l'Association des travailleuses et travailleurs accidentés (es) de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	INDICATEURS DE CHANGEMENTS
-Support aux accidentés du travail.	-Cafés-rencontres -Animation	Nada Rais Yvan Arseneault	Septembre à mai 2014-2015	-Diminution des préjugés -Briser l'isolement -Entraide entre pairs -Conscientisation -Sensibilisation
-Soutien -Accompagnement -Formation	-Écoute et soutien dans leurs démarches	Nada Rais Yvan Arseneault	Toute l'année (avril 2014 à mars 2015)	-Augmentation du bien-être psychologique -Augmentation des connaissances techniques
-Assurer un service continu	-Ouverture à temps plein du bureau de l'association	Nada Rais Yvan Arseneault	Toute l'année (avril 2014 à mars 2015)	-Augmentation du nombre de membres -Stabilisation du membership -Nombre d'heures d'ouverture
-Améliorer l'efficacité des démarches des accidentés du travail.	-Dossiers collectifs -Rencontre ponctuelle avec la CSST et autres	Nada Rais Yvan Arseneault et le CA	Toute l'année (avril 2014 à mars 2015)	-Amélioration des services de la CSST -Diminuer les pressions sur les accidentés du travail -Meilleure communication entre les deux organismes et autres.

PLANS D' ACTIONS 2014-2015

OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
-Informer et prendre de l'information sur les accidentés du travail.	-Cinq conférences (ou cafés-rencontres) au niveau régional -Les thèmes seront : Les problèmes vécus par les accidentés de travail et autres (à déterminer)	Nada Rais Yvan Arseneault et membres du conseil d'administration	Septembre 2014 à mai 2015	-Augmentation du nombre de membres -Augmentation de la visibilité de l'ATTAAT -Créer des liens avec d'autres organismes à travers la région
OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
-Sensibiliser la population à la réalité des accidentés (es) -Promotion	-Journal Le Lésionnaire minimum 4 fois par année -AGA -Site Web -Médias -Dépliants	Nada Rais Yvan Arseneault et membres du conseil d'administration	Toute l'année (avril 2014 à mars 2015)	-Augmentation du nombre de lecteurs du journal. -Augmentation du nombre de membres -Augmentation de la visibilité de l'ATTAAT
OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
-Sensibilisation -Promotion -Information	-Rencontre des députés et autres associations.	Nada Rais Yvan Arseneault et membres du conseil d'administration	Toute l'année (avril 2014 à mars 2015)	-Augmentation du nombre de tracts distribués
OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	RÉSULTATS
-Réfléchir à des activités de financement	-SACCAIS -Cartes des membres - Syndicats -C.R.C. -Députés -CSSS -Projet	Nada Rais Yvan Arseneault et membres du conseil d'administration	Toute l'année (avril 2014 à mars 2015) Date d'échéance du projet 31 octobre 2014	-Plus d'argent - plus d'aide aux accidentés -Visibilité -Plus de promotion

PLANS D' ACTIONS 2014-2015

